

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	PLACE_MARTIN_NADAUD	Numéro	80165U8
Adresse du site	36, avenue Gambetta	Hauteur	R+ 6 (21,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Social HENEO (RIVP)	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes dont deux inactives sur deux azimuts Passage de l'azimut 130° à 140°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	28/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	29/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	29/06/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de deux antennes et le remplacement des deux antennes existantes par deux nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 140° et 230°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 1°0
Estimation	140° < 5V/m ; 230° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	21,48 m pour les antennes actives 23,15 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Accueil jeunes enfants	243 rue des Pyrénées 75020	R+6 23m	NON	87m	<1
2-Crèche collective	19 rue Malte Brun 75020	R+3 16m	OUI	15m	<1

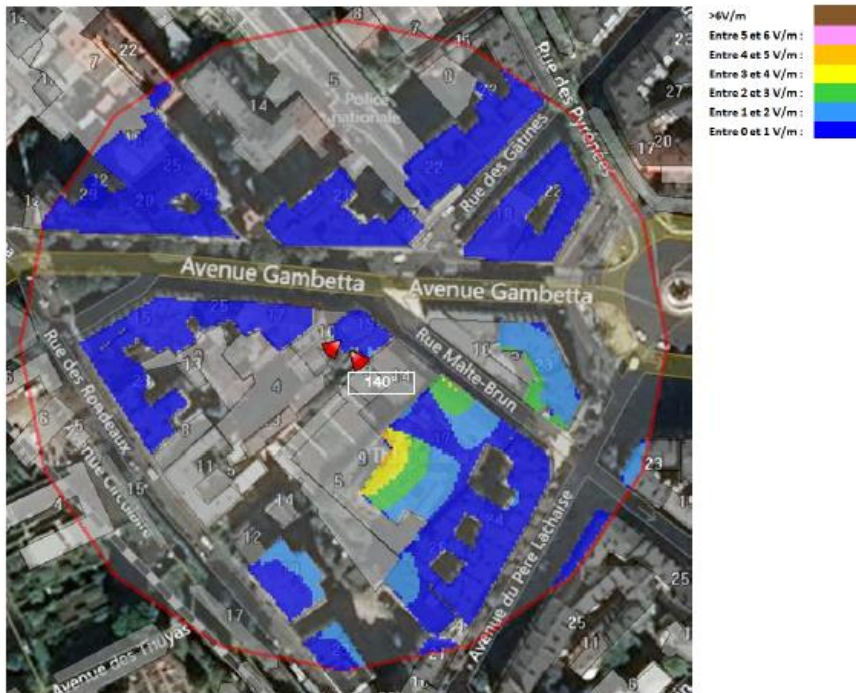
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 10.50m.



	Azimut 140°	Azimut 230°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	13.50 m	10.50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Antennes ORANGE
Non visibles

Etat projeté :



Antennes ORANGE
Non visibles

Vue des Azimuts

AZIMUT 140°



AZIMUT 230°

